



Photo UPI

Le premier ministre Trudeau déambule rue de Varennes (Paris) en compagnie du premier ministre français Jacques Chirac après leur déjeuner ensemble. Avant de

quitter Paris pour Bruxelles, M. Trudeau a aussi rencontré le président Giscard d'Estaing.

Relations multilatérales: Canada/CE

Dans ses conversations avec les dirigeants européens, le premier ministre a pu constater une large mesure d'accord sur les grands problèmes de l'heure comme l'inflation, la crise de l'énergie et la prolifération des armes nucléaires et les mesures à prendre pour les résoudre. Néanmoins, l'objectif primordial de cette prise de contact était de resserrer nos liens avec l'Europe de l'Ouest, et notamment avec la CE avec laquelle nous souhaitons négocier une forme d'accord ou de lien contractuel qui puisse étayer nos échanges et notre coopération économiques et donner une base solide à un dialogue plus suivi entre les deux parties. Si la forme reste à préciser, le premier ministre a pu constater que nos partenaires européens sont d'accord sur l'objectif de l'initiative canadienne visant à définir les relations futures du Canada et de la CE sur la base de l'intérêt mutuel et tenant compte de l'évolution dynamique de la CE. C'est dans cet esprit que le premier ministre présenta le dossier canadien à la Commission des Communautés européennes, expliquant que nous avons proposé d'abord la conclusion d'un accord commercial mais que si la Commission avait d'autres idées nous étions prêts à les étudier. Le président Ortolí, le vice-président Soames et les autres commissaires se montrèrent compréhensifs quant à notre démarche et disposés à mettre la machine

en marche pour explorer toutes les possibilités. C'est ainsi que l'accord s'est réalisé pour que s'engage une nouvelle phase de négociations, en commençant par des discussions exploratoires, en vue de définir la forme d'un éventuel arrangement contractuel. C'est là un succès considérable pour le Canada si l'on considère les difficultés de l'entreprise qui tiennent à la complexité des structures communautaires, à la crainte des uns de créer un précédent exploitable par d'autres pays hautement industrialisés et à l'hésitation des autres à traiter de questions qui dépassent la compétence actuelle de la CE. Donc, à Bruxelles comme à Paris, à la Commission comme auprès des autres instances gouvernementales, il y a lieu de croire que le premier ministre aura réussi à sensibiliser ses interlocuteurs à la spécificité des intérêts et de la situation qui différencient le Canada des États-Unis. Ainsi, on ne peut que se réjouir de la décision de la CE d'ouvrir à Ottawa en 1975 une mission permanente, comme il en existe déjà à Washington et à Tokyo.

Le Canada et l'OTAN

La visite du premier ministre à l'OTAN consacrait au plus haut niveau possible la vocation européenne du Canada en témoignant de notre attachement continu à l'Alliance dans le cadre de la diversification en cours de ses relations extérieures.